

71 Rue Jeanne d'Albret
BP 60547
32021 AUCH CEDEX

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

**REUNION DU BUREAU
24 novembre 2023 à 09h00**

Décision N° 2023 012 B

Membres convoqués : 7

Présents : 5

Absents Excusés ayant donné pouvoir : 1

Absents excusés : 1

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant UDAF – Mme Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Charline DUMONT Vice-Présidente, Conseillère Départementale, à M. Bernard KSAZ

Excusés : Mme Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale

Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.
Mme Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

OBJET : CLOTURE FINANCIERE - AUCH « Rue Daignan du Sendat » Acquisition amélioration d'un logement PLUS

LE BUREAU par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé de son Président ci-dessous énoncé :

DECIDE

L'affectation des fonds propres, soit la somme de 15 396,68 € (quinze mille trois cent quatre-vingt-seize €uros et soixante-huit centimes), par le débit du Compte 110 « Report à nouveau » et le crédit du Compte 1067, concernant la clôture financière présentée en annexe de l'opération de AUCH « Rue Daignan du Sendat », acquisition amélioration d'un logement PLUS.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Pour : 6
Abstention : 0
Contre :

FICHE DE CLOTURE DES OPERATIONS
--

Opération	AUCH "Rue Daignan du Sendat"	Catégorie	Acquisition Amélioration
Numéro de programme	436	Nombre de logement :	1 logement PLUS
Date d'ouverture du chantier	21/01/2022	Date de fin du chantier	22/04/2022
Date de mise en location	01/05/2022	Date de délibération de clôture	24/11/2023

DEPENSES DE L'OPERATION

Terrain + immeuble :	174 000,00 €		
Travaux, honoraires et charges foncières :	45 724,68 €	TOTAL DES DEPENSES	219 724,68 €

FINANCEMENT DE L'OPERATION

Prêts principaux

C.D.C. (P.L.U.S. - 40 ans)	148 202,00 €		
C.D.C. (P.L.U.S. Foncier - 50 ans)	43 826,00 €		
PRÉT BONIFIE ANRU PLUS	12 300,00 €		
		Total prêts principaux	204 328,00 €

Fonds propres

RESERVES	15 396,68 €		
		Total fonds propres	15 396,68 €
		TOTAL DES RECETTES	219 724,68 €